



Charleroi, le 26 mai 2025

Au Gouverneur et membres du
collège provincial

Au Directeur Général

**SECRETARIAT
des Organes de
Gestion**

*Michel DORIGATTI
Président du Comité
De Direction*

SECRETAIRE

Carmela De Lannoit

N. Réf. : MD/CD 06.2025

Tél. : 071/92.00.95

Fax : 071/92.00.96

e-mail : carmela.delannoit@humani.be

Par courriel et par courrier ordinaire

Monsieur le Gouverneur,
Mesdames, Messieurs les membres du collège provincial
Monsieur le Directeur Général,

Concerne : convocation à l'Assemblée Générale ordinaire d'HUMANI du 26 juin 2025.

Nous vous convions à l'Assemblée Générale HUMANI qui se tiendra, en présentiel, le 26 juin 2025 à 17 heures dans l'auditoire De Cooman, site de l'Hôpital A. Vésale, rue de Gozée N° 706, 6100 Montigny-le-Tilleul.

L'ordre du jour est arrêté comme suit :

1. Comptes annuels clôturés au 31.12.2024 – Présentation des rapports (L 1523-13 §3/ L1523-17 §2 et L6421 -1) – Approbation
2. Affectation des résultats aux réserves - Approbation
3. Décharge à donner aux administrateurs
4. Décharge à donner au commissaire-réviseur
5. Marché réviseurs 2025-2027 – proposition d'attribution
6. Désignations des membres du Conseil d'Administration
7. Prise d'action de type B - CPAS Pont-à-Celles
8. Approbation séance tenante du procès-verbal

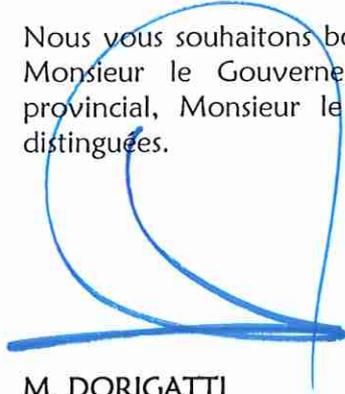
Les documents relatifs à cette Assemblée Générale sont disponibles sur le lien suivant <https://www.humani.be/humani/agjuin25>. Le formulaire de délégation vous est transmis par courriel. Nous vous remercions d'ores et déjà de le faire parvenir dans les meilleurs délais à votre/vos cinq délégué(s) si votre commune a décidé d'être physiquement représentée.

Il vous est demandé de bien vouloir nous transmettre copie de votre délibération concernant cette Assemblée Générale par courriel ou par courrier au Secrétariat

des Organes de Gestion (boulevard Zoé Drion, 1 à 6000 Charleroi) pour le 20 juin 2025¹ au plus tard,

En application de l'article L 1523-13, § 1^{er} la séance de l'Assemblée Générale est ouverte aux personnes domiciliées sur le territoire de votre commune en qualité d'observateurs.

Nous vous souhaitons bonne réception de la présente et vous prions de croire, Monsieur le Gouverneur, Mesdames, Messieurs, les membres du collège provincial, Monsieur le Directeur Général à l'expression de nos salutations distinguées.



M. DORIGATTI
Le Président du Comité de Direction



Ph. D'HOLLANDER
Le Président

Les délégués sont priés de se présenter quinze minutes avant l'assemblée, afin de signer la liste des présences.

¹ Passé ce délai nous vous prions néanmoins d'envoyer par mail au Secrétariat des Organes de gestion les documents sollicités.